



Fin de période d'essai abusive?

Par **sissib**, le **16/03/2010** à **09:20**

Bonjour, rn rn J'ai été en CDD à partir du 20/11/09 jusqu'au 18/12/09. Je précise que mon statut est employé non cadre. Mon CDD a été renouvelé jusqu'au 08/01/10. rn A la suite de ça un CDI AVEC période d'essai m'a été proposé. Mon Contrat est en date du 11/01/10 et j'ai signé un avenant précisant une période d'essai de 2 mois le 15/01/10. rn Aujourd'hui 15/03/10 j'ai été reçue dans le bureau de ma directrice qui a décidé de mettre un terme à ma période d'essai. Selon elle ma période d'essai s'étendait jusqu'au 19/03/10 car ma date d'entrée en CDD était au 20/11/09. rn rn J'ai besoin d'aide afin de savoir si ce n'est pas un procédé abusif car pour moi la période d'essai devrait prendre en compte ma date de CDI soit le 11/01 et donc prendre fin le 10/03. rn rn J'espère avoir été claire dans mes informations et j'attends avec impatience un retour de votre part!!!

Par **DSO**, le **16/03/2010** à **15:46**

Bonjour, rn rn J'ai du mal à comprendre ce que vous écrivez car votre employeur considère que votre date d'entrée est le 20 novembre 2009 ! rn rn Mais une chose est certaine : la période d'essai se situe au 1er jour de votre embauche. rn rn Par ailleurs, si votre CDD s'est poursuivi en CDI, il faut décompter de la période d'essai la durée du CDD à l'issue duquel les relations contractuelles se sont poursuivies. rn rn Espérant avoir été clair à mon tour ! rn Sinon je vous laisse mon tél. portable: 06-82-66-69-54 rn Cordialement, rn DSO